

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 43

Octobre 2007

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Les prochaines élections municipales auront lieu les 9 et 16 mars 2008. En conséquence, depuis le 1^{er} septembre dernier, le respect de l'article L.52-1, 2^{ème} alinéa du Code électoral est de rigueur et interdit toute campagne de promotion publicitaire des réalisations et de la gestion de la commune à travers les journaux et publications communales.

Je continuerai donc à vous informer sur les activités de notre village mais ne rédigerai plus de mot du maire dans ce numéro ni dans ceux qui suivront jusqu'aux élections.

*Bien cordialement,
Votre maire*

INFOS COMMUNE

Bérénice nous a quittés ...

Aujourd'hui, nous pleurons la disparition de notre fille, morte dans des circonstances horribles. Nombreux d'entre vous ont été sensibles au drame qui touche notre famille.

A tous ceux-là, voisins et amis, habitants de la commune, connus et inconnus, à la municipalité de Boutigny-Prouais, aux pompiers de notre village et à tous les jeunes qui se sont fortement mobilisés afin que Bérénice reste dans notre mémoire, un très grand MERCI.

MERCI pour vos messages de réconfort.
MERCI de votre générosité.

Frédéric, Blandine et nos 2 garçons.
Famille GUY

TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL



Conformément au règlement départemental des transports scolaires, il est rappelé aux parents que les bénéficiaires du ramassage scolaire sont tenus de se rendre au point de montée et de descente le plus proche de leur domicile.

Il paraît opportun de rappeler que s'agissant d'un service régulier, le dépôt à la carte pour convenances personnelles ne peut être autorisé. Aucune dérogation ne sera accordée.

A PROPOS D'URBANISME ...

Depuis quelques mois déjà, vous n'aurez pas manqué de remarquer que chaque édition d'Entre Nous vous permet de prendre connaissance des travaux effectués par nos concitoyens sur leurs habitations et des permis de construire accordés sur notre territoire.

Vos élus continuent à travailler sur le futur Plan Local d'Urbanisme de Boutigny-Prouais ; un P.L.U. auquel ils apportent toute l'attention que mérite notre beau village.

Pour préserver notre indispensable identité avec nos deux bourgs, nos quatorze hameaux, nos deux églises, nos huit mares, notre moulin, nos nombreux puits, calvaires et lavoirs, la commission communale d'urbanisme se réunit en moyenne tous les mois. Elle étudie tous les dossiers déposés avec application et intérêt et elle s'attache tout particulièrement à maintenir à Boutigny-Prouais son « visage » rural auquel nous sommes tous tant attachés.

Pensez à vous renseigner au secrétariat de mairie avant d'effectuer tous travaux modifiant la vue extérieure de votre habitation ou de bâtir, même un abri à bois, sur votre propriété.

POUR LES CP, ÇA BAIGNE !...

Les enfants ont commencé leur activité piscine le jeudi 20/9.

Ils auront 15 séances pour se familiariser avec l'eau. La première séance a permis de tester individuellement leur niveau. Dès la seconde, les enfants ont été séparés en deux groupes pour les activités.

Après quelques cafouillages pour l'habillage et le déshabillage lors de la première séance, nous sommes maintenant au top.



Alice Duret – Christelle Pineau

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

LA GENDARMERIE NOUS RAPPELLE QUE ...



La période des vacances est souvent propice à la commission de méfaits tels que les cambriolages. En effet, les résidences inoccupées sont des cibles faciles pour les malfaiteurs.

De plus, la commune de Boutigny-Prouais, de part sa localisation géographique et sa superficie étendue, constitue une cible privilégiée. Cette situation atypique doit encourager les boutignais à la plus grande prudence.

Dans le cadre de sa lutte contre la délinquance, la Gendarmerie a mis en place depuis quelques années un dispositif appelé « Opération Tranquillité Vacances ».

Il vous est donc possible d'avertir la brigade locale de votre absence laquelle effectuera des patrouilles de jour comme de nuit aux abords de votre résidence.

Pour ce faire, un formulaire disponible à la Gendarmerie de Nogent-le-Roi, sera rempli par vos soins et permettra d'orienter efficacement les patrouilles.

Gendarme Arnaud Chaze,
Réfèrent de la commune de Boutigny-Prouais

AVOIR CHAUD SANS FEU !

Suite à l'augmentation des feux de cheminée sur la commune, et pour éviter d'en arriver là ...

nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire vérifier par un professionnel, tous les ans, votre chauffage que ce soit une cheminée, un poêle à bois, à charbon, un chauffage au gaz, au fuel ...

Faites procéder aux réparations éventuelles,

Faites procéder annuellement à un ramonage

Ne bouchez pas les aérations de votre habitation.

Il faut pouvoir se chauffer l'hiver ... mais en toute sécurité.

Aussi n'attendez pas qu'un feu de cheminée se déclare pour

procéder aux réparations ou à l'entretien ...

Un dernier conseil ... Faites cela avant l'hiver.

Rappel des numéros utiles :

18 ou 112 les pompiers

17 la gendarmerie

15 le samu

LES POMPIERS DE BOUTIGNY-PROUAIS



CI DE BOUTIGNY – PROUAIS

Vous avez le sens du courage et du dévouement. Vous avez entre 25 et 40 ans. Vous habitez notre commune et vous souhaitez vous investir dans une mission locale...

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Nous assurons votre formation afin d'intégrer le corps des Sapeurs Pompiers volontaires d'Eure et Loir.

Candidature et motivation à déposer sous enveloppe à l'attention de **Christophe Cloarec**, Chef de Corps, rue du Rosaire 28410 Boutigny

URBANISME

Permis de construire accordés :

PC02805607B0006 : CEDAR OAK ARABIANS la ferme de Saussay. Construction d'une maison d'habitation .

PC02805607B0007 : GAEC PASQUIER 34, rue de l'Andusse « Cloches ». Construction d'un poulailler.

PC02805607B0009 : AYACH Marc 20, rue du Chemin Vert « Les Joncs ». Extension d'une habitation existante, aménagement de combles dans une grange.

PC02805607B0010 : ROUXEL Jacques 1, rue du Marais « Rosay ». Aménagement de la grange en habitation.

PC02805607B0011 : BASQUE & CHAUVIN 21, rue du Bocage « Allemant ». Construction d'une maison neuve.

PC02805607B0013 : MALLERET Marie-Thérèse 22, rue du Chemin Vert « Les Joncs ». Construction d'une maison neuve.

PC02805607B0015 : DELHAYE Luc 9, rue de la Giguetterie « La Musse ». Aménagement d'un garage en chambres – salle de jeux et salle d'eau.

PC02805607B0017 : GONIN Claude 20, rue du Four à Pain « Beauchêne ». Construction d'une véranda.

Déclarations de travaux accordées :

DT02805607B0033 : GESTIN Arnaud 1, rue du Fossé Rouge « Bouchemont ». Pose d'un abri de jardin.

DT02805607B0034 : DESALOS Yves 12, rue des Blatiers « Prouais ». Ravèlement ton pierre.

DT02805607B0035 : ROBERT Régis 45, rue des Potiers « Boutigny ». Construction d'une buanderie.

DT02805607B0036 : METAYER Claude 37, rue du Chemin Vert « Les Joncs ». Construction d'une salle de bain-wc, réfection de la toiture, pose d'une fenêtre de toit et pose d'un portail.

DT02805607B0037 : FAUCHET Claude 15 bis, rue de la Michaudière « Bouchemont ». Pose d'une pergola.

DT02805607B0038 : AYACH Marc 20, rue du Chemin Vert « Les Joncs ». Pose d'une piscine de 5 x 12m.

DT02805607B0039 : HUMEAU Christian 11, rue des Forges « Les Primevères ». Pose d'un garage en bois.

DT02805607B0040 : CORREIA Luis 3, rue du Bocage « Allemant ». Ravèlement, ouverture d'une fenêtre de toit, d'un œil de bœuf + pose d'un portail et d'un portillon.

DT02805607B0041 : BLANCHARD Alain 5, rue de la Colonie « Boutigny ». pose d'un abri de jardin.

DT02805607B0042 : BEAUMONT Jean-Paul 2, rue de la Mésangerie « La Musse ». Construction d'un auvent.

DT02805607B0043 : BODOR Pascal 6, rue de la Colonie « Boutigny ». Ravèlement de façade.

DT02805607B0044 : ROUXEL Jacques 1, rue du Marais « Rosay ». Pose d'un abri de jardin en bois.

DT02805607B0045 : VIBERT Mickaël 19, rue des Etangs « Allemant ». Pose d'une clôture en grillage, d'un portail et d'un portillon, construction d'un muret.

DT02805607B0046 : SCI LA CAPUCINE 31, rue des Potiers « Boutigny ». Ouverture d'une fenêtre de toit.

DT02805607B0047 : HELEINE Charles 22, rue de la Fée « Prouais ». Pose d'un garage en bois + construction d'un mur de clôture.

DT02805607B0048 : BLEUVAIS Christian 14, rue de la Fée « Prouais ». Ouverture de 2 lucarnes menuiseries en PVC.

DT02805607B0049 : PIRES Victor 28, rue de l'Andusse « Cloches ». Ouverture d'une fenêtre à l'étage. Condamnation d'une porte et remplacement d'une fenêtre par une porte fenêtre au rez-de-chaussée.

DT02805607B0050 : JUSTIN Cédric 20, rue de la Michaudière « Bouchemont ». Ouverture d'une fenêtre de toit.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Après avoir pris le rythme de la rentrée scolaire, ce sont les notes de musique qui prennent la cadence, et les partitions qui se mettent en musique...

Le jeudi soir, après la classe, **Dorian Perotin** notre professeur de piano fait découvrir les touches blanches et noires du clavier aux élèves débutants, alors que d'autres s'exercent pour devenir de véritables virtuoses. Ces mélodies enchantent ainsi chaque semaine la salle de la mairie de Prouais.



Le mercredi en début d'après-midi, c'est la guitare qui fait revivre l'ancienne cantine de Boutigny, avec les élèves de **Mihail Mikhaylov**.

Le lundi soir après la classe, c'est l'école des sons avec l'éveil musical. Notre professeur, **Grégory Martens** se plaît à faire découvrir aux plus jeunes tous les sons qu'un instru-



ment de musique peut émettre, en plus de ses cours de flûte traversière.

Vous souhaitez les rejoindre ou faire découvrir les joies de la musique à vos enfants, contactez nous au 06 74 71 61 11 ou par mail à l'adresse atel.musicaux@free.fr.

Quelques infos pratiques :

Eveil musical : Initiation musicale par le jeu et l'écoute pour les enfants de 4 à 7 ans, réunis en petits groupes. Tarif : 60,00 € par trimestre (55 € pour enfants supplémentaires).

Instruments : Piano classique, Piano moderne, Synthétiseur, Guitare classique, Guitare électrique, Guitare basse, Flûte traversière, Batterie, Percussions, violon, saxophone. Cours individuel (instrument et solfège) pour enfants et adultes. Tarif : Cours de 30 mn (Octobre à juin), forfait mensuel : 57,00€, Cours de 40 mn : 76,00€ (Réduction pour enfants supplémentaires).

Horaires : à fixer avec le professeur

Professeurs : **Katarina Glachant** – Piano, **Dorian Perotin**- Piano & Claviers, **Philippe Roy** - Batterie & Percussions, **Grégory Martens** - Flûte traversière, Saxophone, Eveil Musical, **Mihail Mikhaylov** -Guitare & Basse

Adhésion 2007/08 à l'association : 30,00€ par famille.

Jean-Claude SOULIE
Président des Ateliers Musicaux

MI'L FA CE SI

LA NOUVELLE CHORALE

A l'initiative de Madame le Maire et de **Hans Monpontet**, et avec l'aide de **Fabienne Bonte** et **Cécile Benichou**, la nouvelle Chorale « Mi'l Fa Cé Si », des enfants de Boutigny-Prouais, vient de naître, après un test probant (bien qu'un peu chahuteur !) avant les vacances. Dorénavant, onze futures voix prometteuses travaillent sérieusement des mélodies sympathiques, avec un heureux mélange théâtral pour certains chants. La première Assemblée Générale de cette association s'est tenue le 25 septembre 2007 afin d'élaborer les nouveaux statuts et règlements intérieurs.

Les répétitions ont lieu à Prouais, dans la salle de la mairie, tous les vendredis à partir de 17H et ce pendant une heure et quart.

Dimanche 21 Octobre 2007 à 15H aura lieu en l'église de Boutigny un grand concert réunissant la « Chorale Atout-Choeur » de Bazainville et la chorale « Arc en ciel » de Normandie dans le cadre de la journée du refus de la misère. Les enfants feront leurs premiers pas sur l'estrade de la chorale recevante. Aussi venez nombreux pour les encourager et assister à un beau concert vocal, et de plus généreux.

Merci également aux parents de soutenir ce jeune ensemble vocal.

Pour le 11 novembre 2007, merci également de noter que le chœur sera présent au monument aux morts de Boutigny.

Pour tous renseignements : **Hans MONPONTET** au 02 37 65 10 39, **Fabienne BONTE** : 02 37 65 18 32 ou cecile.benichou@bigfoot.com

Choralement Vôtres
Le Bureau

LE CATÉ.

Avec la rentrée scolaire, toutes les activités reprennent, en particulier le catéchisme pour les enfants. Cette année, 42 enfants (du CE2 à la 6^{ème}) de nos villages sont inscrits au catéchisme, et 22 (de 4 à 8 ans) participent à l'éveil à la foi. Les cours et les rassemblements ont lieu à Prouais, le mardi soir ou le mercredi matin, et à Nogent-le-Roi le samedi matin pour les 6^{ème}. Cela permet à tous les enfants de se retrouver pour un moment de chant, de prière, d'histoire, de vidéo...

Pourquoi inscrire votre enfant au caté ?

- Pour lui donner des repères pour sa vie future, et lui donner les moyens de vivre sa foi.
- Pour lui faire connaître la richesse de la tradition chrétienne.
- Pour lui permettre de rencontrer Jésus et de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous.

- Par le caté, par les messes du dimanche et les messes familiales, les enfants se préparent à leur communion ou à leur profession de foi (et pour certains au Baptême).

Qui fait le caté ? Une équipe de catéchistes bénévoles qui acceptent de se former et de prendre en charge un groupe d'enfants. Toute bonne volonté peut nous aider dans cette mission.

Peut-on aller au caté sans être baptisé ? Bien sûr ! De plus en plus d'enfants sont dans cette situation. Au cours de ses années de catéchisme, et s'il le désire, l'enfant pourra demander le Baptême.

Pour des renseignements, vous pouvez contacter le presbytère : 02 37 51 42 22, ou **Marie-Cécile Pouilly** au 02 37 51 33 78.



COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

LE 10 OCTOBRE

Une collecte des objets encombrants est prévue le mercredi 10 octobre. Il est souhaitable de sortir ses objets la veille au soir.

La quantité des déchets est limitée à 2m3 par ménage.

Les déchets acceptés :

Sommiers, matelas, résidus issus du bricolage familial etc, et à titre dérogatoire et pour la dernière fois les appareils ménagers (une éco-participation est désormais prévue à l'achat de ce type de matériel, votre ancien matériel doit être rapporté à votre revendeur).

Les déchets non acceptés :

Produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables, explosifs, inflammables, batteries et piles, pots de peinture, bidons de toutes sortes vides ou pleins, tous types d'huiles, produits contenant de l'amiante, terre, déblais, gravats et végétaux, pneus, ballons d'eau chaude et pièces mécaniques de gros volume, tous les déchets issus des activités d'entreprise, d'artisans et de commerçants.

LA FRATERNELLE : 100 ANS DE SPORT ET DE PASSION

Notre association a pour vocation le tir sportif, à la carabine ou au pistolet. Nous pratiquons ce sport en toute sécurité dans des locaux, à 10M, 25M et 50M dont les sites sont conçus et aménagés pour les différentes disciplines.

Pierre de Coubertin impose dès la création des jeux olympiques en 1896 le tir comme épreuve sportive. Douze ans plus tard, notre club voit le jour en **janvier 1908**. Ce jour là étaient réunis 23 adultes et 15 pupilles (tous de la commune) pour la création d'une société de tir sous la conduite de **Mr Billard** maire de Boutigny, à l'époque. A l'issue de cette assemblée il devient le premier président de la FRATERNELLE.

Aujourd'hui une nouvelle aventure sportive commence, d'abord la réhabilitation de notre stand 10M dans la salle polyvalente, plus tard dans la saison nous fêterons nos 100 ans de vie associative et bien sûr nous ne délaisserons pas toutes nos activités sportives (entraînement et compétition). C'est pour

cela que le bureau et les adhérents œuvrent avec beaucoup de dynamisme.

Depuis plus de 37 ans nous sommes licenciés UFOLEP, quelques tireurs ont une double licence en FFT chez nos amis et voisins de Luray et de Houdan. C'est pour cela et afin d'éviter nos doubles activités que nous avons pris la décision de nous affilier en FFT durant la saison 2007/2008.

Nous comptons parmi nous des champions de très haut niveau : un double champion de France FFT (2006 et 2007) à 50M : **Claude Préhu**, un champion régional à 10M et 50M : **David Maréchal** suivi de sa place de vice champion national UFOLEP 2007.

Je n'oublie pas tous les passionnés du club (jeunes, seniors et membres). Ils sont tous à mes yeux aussi méritants.

Les entraînements sont possibles sur les sites de Boutigny (salle Polyvalente) et Luray (stand Raoul Badufle) sur des distances de 10M, 25M et 50M.

Si ce sport vous tente, je vous invite à venir nous rejoindre pour la saison d'hiver, tous les dimanches matin d'Octobre à Mars de 9h à 12h, dans le stand de Boutigny, pour partager notre enthousiasme.

Sous les regards d'animateurs et de conseillers, l'ambiance est sportive, éducative et chaleureuse.

Attention en Octobre nous serons en travaux. Votre venue nous sera très agréable, afin de nous aider pour ces travaux, et venir vous entraîner sous notre conduite, début novembre.

Pour tous renseignements contacter : M. Gil Maréchal au : **06 75 80 51 95**



Champions Nationaux 2007 à 50M



Notre stand au forum des associations de Nogent le Roi en Septembre 2007

Gil Maréchal

INFO CCPAYS HOUDANAIS

La Semaine du Goût en Pays Houdanais

Du 15 au 21 Octobre 2007



14 artisans et commerçants de bouche vous font découvrir leurs produits...



RENSEIGNEMENTS et RESERVATION
Office de Tourisme du Pays Houdanais
4 Place de la Tour 78550 HOUDAIN
Tél : 01 30 59 53 86 - otph@cc-payshoudanais.fr



L'OFFICE DE TOURISME A BON GOÛT

Au sein du Pays Houdanais, les talents se mobilisent pour cette Semaine du Goût 2007

- Artisans des métiers de bouche, éleveurs, et commerçants vous proposent découvertes et dégustations de leurs produits durant cette semaine.

- Une animation familiale "Qui se cache derrière ce Goût ?" est également proposée le mercredi 17 et le samedi 20 Octobre de 15h à 17h à l'Office de Tourisme du Pays Houdanais.

Nous vous invitons à consulter le **Programme de la Semaine du Goût en Pays Houdanais** sur le site de la commune : www.mairie-boutigny-prouais.fr/

Enfin si vous souhaitez enrichir d'une autre façon vos informations, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme du Pays Houdanais au 01 30 59 53 86 ou par email à l'adresse : otph@cc-payshoudanais.fr

Par ailleurs le site internet www.legout.com recense depuis le mois de septembre l'ensemble des animations de la semaine du Goût région par région.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

Naissances

30/06/07 BALTZER Clémence
 30/06/07 ALCOCER Anaëlle
 30/06/07 RICHY Ludine
 04/07/07 RIVIERE Charlotte
 15/07/07 BOUSSARD Lilian
 24/07/07 SAVARY Emily & Léa
 12/08/07 COUILLAUD Alban
 13/08/07 TURLET Alexandre
 16/09/07 ALMEIDA Flavien

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès

06/07/07 PINCEAUX Jeannine
 23/07/07 POHYER Huguette
 16/08/07 TROUDET Renée
 24/08/07 DEUVE Renée
 07/09/07 GUY Bérénice
 21/09/07 PAINTENDRE Gilles

La municipalité adresse ses condoléances aux familles

Mariages

07/07/07 GAUBERT Didier & AGUILAR Catherine
 25/08/07 REBILLARD Serge & MARY Emmanuelle
 11/08/07 PICARD Stéphane & BONNET Sophie
 01/09/07 BARRIERE Bruno & GAGU Carine
 08/09/07 JOUANNO Laurent & QUEMION Christine
La municipalité adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Messes

Pour notre commune, une messe est célébrée le dimanche à 9 h 30
 Le 1^{er} dimanche du mois à Prouais
 Le 4^{ème} dimanche du mois à Boutigny
 Excepté le dimanche 7 octobre à 11h à Boutigny et le 1er novembre pour la Toussaint, à Prouais à 11h.

FICHE PRATIQUE

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

Gendarmerie : composez le 17

La parution du prochain N° d'Entre Nous est prévue pour le 15 janvier 2008. Merci de fournir vos articles par mail pour le 20 décembre au plus tard, à l'adresse suivante : claudeserreau@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de l'agence postale à BOUTIGNY

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h30 à 17h30
 Samedi de 8h30 à 11h30

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
 Samedi 8h30 à 12h00

Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY
 Lundi 14h30 à 17h30
 Mardi 14h30 à 17h30
 Jeudi 14h30 à 17h30
 Vendredi 14h30 à 17h30
 Samedi 08h30 à 11h30
PROUAI
 Samedi 08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février

- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 16h00 à 17h15
 Mercredi 16h00 à 18h00
 Samedi 16h00 à 18h00

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>